



# Assemblée générale

Distr. générale  
29 mai 2018  
Français  
Original : anglais

## Commission du droit international

### Soixante-dixième session

Genève, 30 avril-1<sup>er</sup> juin et 2 juillet-10 août 2018

## Troisième rapport sur les normes impératives du droit international général (*jus cogens*)

### Présenté par Dire Tladi, Rapporteur spécial

#### Rectificatif

#### 1. Table des matières et page 11

Au point B, *au lieu de* Conséquences des normes impératives du droit international général (*jus cogens*) *lire* Conséquences des normes impératives du droit international général (*jus cogens*) sur le droit conventionnel

#### 2. Paragraphe 3

*Au lieu de* soixante-huitième *lire* soixante-neuvième

#### 3. Paragraphe 49, lignes 7 et 8

*Au lieu de* Cette interprétation étroite a été confirmée *lire* Cette interprétation étroite de l'alinéa a) de l'article 66 a été confirmée

#### 4. Paragraphes 62 et 63

*Au lieu d'*Accord de partenariat dans le secteur de la pêche *lire* Accord relatif aux mesures de libéralisation

#### 5. Page 25, note de bas de page 152

Remplacer le texte existant par ce qui suit :

<sup>152</sup> Voir Règlement (UE) n° 249/2012 du Conseil de l'Union européenne en date du 8 mars 2012 concernant la conclusion de l'accord entre l'Union européenne et le Royaume du Maroc relatif aux mesures de libéralisation réciproques, *Journal officiel de l'Union européenne*, L 141/1 (29 mai 2006).

#### 6. Page 26, note de bas de page 159

*Au lieu de* par. 112 *lire* par. 114



**7. Paragraphe 77, lignes 8 et 9**

*Au lieu de* Bien que certains aient affirmé que les normes du *jus cogens* n'avaient aucun effet sur le droit *lire* Bien qu'on puisse affirmer que les normes du *jus cogens* n'ont que peu d'effet sur le droit

**8. Paragraphe 119**

*Au lieu de* comme suit *lire*, notamment comme suit

**9. Paragraphe 152, dernière ligne**

*Au lieu de* qu'aucune pratique n'étaye cette thèse *lire* qu'il y a peu de pratique pour étayer cette thèse

**10. Paragraphe 155, ligne 2**

*Dans la version anglaise, il convient de remplacer le membre de phrase* « have to recalled » *par* « have to be recalled ». Cette correction est sans objet en français.

**11. Projet de conclusion 11, paragraphe 2**

*Dans la version anglaise, il convient de remplacer le membre de phrase* « A treaty which becomes become invalid » *par* « A treaty which becomes invalid ». Cette correction est sans objet en français.

**12. Projet de conclusion 12, paragraphe 1**

*Au lieu de* sur la base de ce traité *lire* sur la base de la disposition du traité qui est en conflit avec une norme impérative du droit international général (*jus cogens*)

**13. Projet de conclusion 22, titre**

*Au lieu de* normes impératives du droit international général *lire* normes impératives du droit international général (*jus cogens*)

---